

L'équipe pluridisciplinaire :

- * Une Equipe de direction
- * Un Médecin coordinateur
- * Un Psychologue
- * Des Educateurs Spécialisés
- * Des Assistants Familiaux
- * Une Secrétaire



Localisation et plan d'accès

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h45.

En cas d'absence, vous pouvez laisser un message.

CAFaST d'Epernay

10 avenue du Maréchal Foch
51200 EPERNAY

MDPH Marne

50 avenue du général Patton
BP 60171
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE

☎ 03.26.21.57.70

Publication par aux soins

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique


**PAPILLONS BLANCS
EN CHAMPAGNE**
TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX !



C.A.Fa.S.T

Centre d'Accueil
Familial Spécialisé et
Thérapeutique

☎ 03.26.54.08.62

🖨 03.26.59.46.42

✉ cafst@papillonsblancsepernay.org

Le CAFaST, qu'est ce que c'est ?

Le **C**entre d'**A**ccueil **F**amilial **S**pécialisé et **T**hérapeutique a pour mission de mettre à la disposition des usagers un environnement psychologique, éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur entourage.

L'accompagnement des usagers est individualisé et dépend du projet personnalisé d'accompagnement de chacun.

C'est un service ambulatoire.

L'accueil se fait à temps partiel, jour-nuit, au domicile des assistants familiaux.

L'objectif est le retour de l'enfant à son domicile.

Le CAFaST a un agrément de 13 places pour des jeunes de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle et pouvant déjà être accompagnés par d'autres structures (CAMPS, IME, ULIS, SESSAD....)

Comment bénéficier de ce service ? :

Suite à la demande effectuée par la famille auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, ce service vous notifiera la décision d'orientation.

Dès réception de la notification, les parents contactent le **CAFaST**.

L'adhésion des parents et du jeune est indispensable.

Une rencontre sera proposée avec un représentant de la direction et le médecin coordinateur .

Lors de cet entretien les différentes étapes de la procédure d'admission et de l'élaboration du projet personnalisé de l'utilisateur sont présentées.

Le **P**rojet **P**ersonnalisé d'**A**ccompagnement (**PPA**) :

Projet qui consiste à créer un cadre facilitant ses attentes de vie personnelle. Il est rédigé sous forme contractuelle.

Dans ce projet apparaissent tous les objectifs de travail avec l'utilisateur dans différents domaines :

- * La vie quotidienne,
- * L'organisation dans l'environnement,
- * La socialisation,
- * L'accompagnement en lien avec les différents partenaires (IME, SESSAD, Education Nationale etc...)

Elaboration du **Projet Personnalisé d'Accompagnement** :

- * Avec l'utilisateur, la famille,
- * En lien avec les observations des professionnels qui accompagnent l'utilisateur.